



ÉCOLE D'ÉTÉ 2022

Du 4 juillet au 11 août
Tests de club 12 août

INSCRIPTIONS

- L'école d'été se tiendra à l'aréna Gilles Cadieux, 4 jours/semaine, soit du lundi au jeudi, du 4 juillet au 11 août.
- La période d'inscription se déroulera du 30 mai au 23 juin 2022.
- L'inscription se fait exclusivement en ligne au <https://www.cpamont-tremblant.com/> (via Cogito) et les seuls modes de paiement acceptés sont Paypal ou carte de crédit (aucun chèque ou paiement comptant).
- Aucun achat ne peut être effectué sur place.
- TARIFS : 5\$/bloc de 55 minutes
- Le patineur s'inscrit au nombre de BLOC/semaine convenu avec son entraîneur. Ce nombre sera multiplié par un facteur de 6 (6 semaines).
- Les frais des patineurs non-résidents de Mont-Tremblant sont de 25% du tarif total. Ces frais seront remis à la ville.
- Les blocs payés non utilisés ne sont pas remboursables.
- Les parcelles sont offertes au coût de 15 \$/BLOC. Les parcelles doivent être réservées 24 heures à l'avance au cpamont.tremblant@gmail.com. Les locations de parcelles seront autorisées seulement si le nombre de patineurs sur la glace ne dépasse pas 25.

RENSEIGNEMENTS

- Avant de s'inscrire, le patineur doit consulter son entraîneur pour fixer son BLOC et le nombre de blocs/semaine à acheter.
- Les plages de cours privés réservées dans les BLOCS sont payables même en cas d'absence.
- COURS PRIVÉS disponibles aux patineurs des programmes STAR/COMPÉTITIF.
- COURS PRIVÉS disponibles pour nouveaux patineurs et patineurs des programmes PPP et PP : avant de s'inscrire, ces patineurs doivent se prévaloir des services d'un entraîneur du club et s'informer de sa disponibilité et de son taux horaire. *Aucune inscription ne sera acceptée sans approbation d'un entraîneur de PMT.*
- L'adhésion à Patinage Canada est obligatoire. Des frais de 50\$ sont réclamés pour toute nouvelle adhésion.
- La session de tests aura lieu le vendredi 12 août.
- Tests de club : 12\$ par test pour les membres de Patinage Mont-Tremblant et 15\$ pour les non membres.

HORAIRE



Pour tout renseignement,
communiquez avec
Johanne au
cpamont.tremblant@gmail.com



SANCTIONNÉ PAR



PATINAGE CANADA

SEMAINE 1 (AM) du 4 au 7 juillet

Heures	Lundi - 4 juillet	Mardi - 5 juillet	Mercredi - 6 juillet	Jeudi - 7 juillet
8h00 à 8h55	Bloc A	Bloc A	Bloc A	Bloc A
8h55 à 9h50	Bloc B	Bloc B	Bloc B	Bloc B
Glace 9h50 à 10h00				
10h00 à 10h55	Bloc C	Bloc C	Bloc C	Bloc C
10h55 à 11h50	Bloc D	Bloc D	Bloc D	Bloc D

SEMAINE 2 (AM/PM) du 11 au 14 juillet

Heures	Lundi - 11 juillet	Mardi - 12 juillet	Mercredi - 13 juillet	Jeudi - 14 juillet
10h00 à 10h55	Bloc A	Bloc A	Bloc A	Bloc A
10h55 à 11h50	Bloc B	Bloc B	Bloc B	Bloc B
Glace 11h50 à 12h00				
12h00 à 12h55	Bloc C	Bloc C	Bloc C	Bloc C
12h55 à 13h50	Bloc D	Bloc D	Bloc D	Bloc D

SEMAINE 3 (AM) du 18 au 21 juillet

Heures	lundi - 18 juillet	Mardi - 19 juillet	Mercredi - 20 juillet	Jeudi - 21 juillet
8h00 à 8h55	Bloc A	Bloc A	Bloc A	Bloc A
8h55 à 9h50	Bloc B	Bloc B	Bloc B	Bloc B
Glace 9h50 à 10h00				
10h00 à 10h55	Bloc C	Bloc C	Bloc C	Bloc C
10h55 à 11h50	Bloc D	Bloc D	Bloc D	Bloc D

SEMAINE 4 (PM) du 25 au 28 juillet

Heures	lundi - 25 juillet	mardi - 26 juillet	mercredi - 27 juillet	jeudi - 28 juillet
12h00 à 12h55	Bloc A	Bloc A	Bloc A	Bloc A
12h55 à 13h50	Bloc B	Bloc B	Bloc B	Bloc B
Glace 13h50 à 14h00				
14h00 à 14h55	Bloc C	Bloc C	Bloc C	Bloc C
14h55 à 15h50	Bloc D	Bloc D	Bloc D	Bloc D

SEMAINE 5 (PM) du 1^{er} au 4 août

Heures	lundi - 1 ^{er} août	mardi 2 août	mercredi - 3 août	jeudi - 4 août
12h00 à 12h55	Bloc A	Bloc A	Bloc A	Bloc A
12h55 à 13h50	Bloc B	Bloc B	Bloc B	Bloc B
Glace 13h50 à 14h00				
14h00 à 14h55	Bloc C	Bloc C	Bloc C	Bloc C
14h55 à 15h50	Bloc D	Bloc D	Bloc D	Bloc D

SEMAINE 6 (AM) du 8 au 11 août

Heures	lundi - 8 août	mardi - 9 août	mercredi - 10 août	jeudi - 11 août
8h00 à 8h55	Bloc A	Bloc A	Bloc A	Bloc A
8h55 à 9h50	Bloc B	Bloc B	Bloc B	Bloc B
Glace 9h50 à 10h00				
10h00 à 10h55	Bloc C	Bloc C	Bloc C	Bloc C
10h55 à 11h50	Bloc D	Bloc D	Bloc D	Bloc D

RÈGLEMENTS

- Le port de vêtement de patinage artistique est obligatoire. Aucun vêtement civil ne sera toléré.
- TOUS les nouveaux patineurs et patineurs des programmes PPP et PP (sauf étapes 5-6) doivent porter un casque de hockey (homologué CSA).
- En tout temps, les patineurs de l'école d'été doivent faire preuve de respect envers les autres, des lieux utilisés et de l'horaire en vigueur. Toute attitude non sportive, toute conduite répréhensible ou nuisible ne saura tolérée sous peine de suspension ou d'expulsion, et ce, sans remboursement.
- Pour les règlements et code de conduite de PMT, veuillez consulter: <https://www.cпамont-tremblant.com/reglements-et-code-de-conduite>

SUIVEZ-NOUS SUR WWW.CPAMONT-TREMBLANT.COM ou

